

# PROGRAMME DE FORMATION CSE NOUVEAUX ÉLUS PLUS DE 50 SALARIES OU RENOUELEMENT EN SSCT PLUS DE 300 SALARIÉS 5 JOURS



Dates à définir



Réalisable en  
entreprise ou  
dans nos  
locaux



Participants :  
Min : 3 pers  
Max : 12 pers



Prérequis: Aucun



Durée : 35h

## LES COMPETENCES VISEES :

- Être capable de se situer et s'appropriier les droits et devoirs du CSE dans l'évaluation et la prévention des risques professionnels pour la protection de la santé et sécurité au travail et l'amélioration des conditions de travail.
- Savoir mener une analyse en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle

## PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION :

Apports théoriques  
Cas pratiques  
Retours d'expérience  
Evaluation des acquis par  
questionnaire en fin de  
formation

## PUBLIC :

Membres du CSE-  
titulaires et  
suppléants ;  
Responsable santé et  
sécurité, Service RH...

**BESOINS SPÉCIFIQUES:** Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique et/ou matériel), nous vous invitons à nous contacter.

## OBJECTIFS

- **Maitriser** les principales notions en matière de santé au travail et la CSSCT
- **Appréhender** les enquêtes et analyses AT MP
- **Intégrer** les missions du CSE en matière de santé et sécurité
- **Prévenir** et faire face aux situations à risques

## PROGRAMME

### Connaître les principaux enjeux de la Santé et de la Sécurité au Travail

- Les notions d'Accident du travail/Trajet et maladie professionnelle
- Enjeux humains, économiques et juridiques; le principe de l'assurance ATMP : Initiation à la notion de responsabilité civile et pénale en matière de santé/sécurité au travail
- Les acteurs de la prévention
- Les formations en matière de sécurité
- Les entreprises extérieures et les entreprises transportant des marchandises
- Les équipements de protection individuelle
- Les principaux documents de prévention des risques
- Les visites périodiques à la médecine du travail
- Les sites clefs et les sources réglementaires



**MÂAT**  
FORMATION

[pascal.vidal@maat-prevention.fr](mailto:pascal.vidal@maat-prevention.fr)

06 86 45 36 90

## PROGRAMME (SUITE)

### **Le CSE : composition, principes de fonctionnement, missions**

- Les sites clefs et les sources réglementaires
- Le contexte légal du CSE
- Les Réunions – Composition de CSE
- Les réunions ordinaires et extraordinaires – Les heures de délégation- L'ordre du jour
- Les Moyens dont la liberté de déplacement
- Les Missions en matière Santé et sécurité : Les sujets de consultation, la CSSCT
- Les entretiens
- Les indemnités de trajet
- Les Droits d'alerte du CSE
- Droit des personnes
- Danger grave et imminent
- Risque pour la santé publique et l'environnement
- Alerte économique
- Alerte sociale
  - Le recours aux experts
  - Protection des lanceurs d'alerte
  - Le Délit d'entrave

### **Étude de risques particuliers**

- Identifier les risques de l'entreprise et choisir parmi 44 supports de risques selon les cas : exemples
- Les TMS
- Les écrans
- Les produits chimiques
- La manutention
- Le bruit
- L'ambiance thermique
- Le télétravail

### **Le handicap**

- Le handicap et l'inclusion
- Les typologies de handicap
- La prévention des risques et le handicap

### **Comprendre la démarche globale de prévention**

- Les 9 principes généraux de la prévention
- Le référent santé sécurité
- Cadre législatif et réglementaire et les étapes de la prévention
- Le DUERP: sujet de consultation, la méthodologie, un document à faire vivre
- Compte Professionnel de Prévention (C2P)
- Le PAPRI Pact
- Des visites d'inspection à l'analyse et la proposition de solutions
- Exercice pratique: exercices de visite, préparation, visite et analyse, compte-rendu
- Les enquêtes suite à un accident ou une maladie professionnelle, la technique de l'arbre des causes
- Exercice pratique: suite d'exercices d'entraînement à la technique puis réalisation de l'arbre des causes d'un accident
- Amélioration continue – Roue de Deming

### **Prévenir les RPS et le harcèlement**

- Introduction à la santé mentale en entreprise
- les notions de RPS et de facteurs de risque
- Identifier les signaux révélateurs de RPS
- Focus sur le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et le harcèlement moral